

échanger  
comprendre  
progresser

# Rapport d'activité 2017



ENTWICKLUNG DER LANDWIRTSCHAFT UND DES LÄNDLICHEN RAUMS  
DÉVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'ESPACE RURAL  
SVILUPPO DELL'AGRICOLTURA E DELLE AREE RURALI  
DEVELOPING AGRICULTURE AND RURAL AREAS



# Avant-propos

Chères lectrices, chers lecteurs,

2017 a été riche en événements pour AGRIDEA tant sur le plan de sa propre évolution que pour les activités destinées à ses partenaires et client-e-s.

## AGRIDEA en mutation

Les réflexions quant à l'avenir d'AGRIDEA et son positionnement ont marqué cette première année de présidence d'Esther Gassler; sur la base de plusieurs travaux d'évaluation, un groupe de travail « AGRIDEA 2020 », réunissant les principaux destinataires des prestations d'AGRIDEA, a étudié différentes possibilités relatives à son développement futur. Placé sous la direction de notre présidente et de Dominique Kohli de l'Office fédéral de l'agriculture, ce groupe de travail est convaincu de l'importance du rôle d'AGRIDEA au sein du système d'innovation et de connaissance de l'agriculture (LIWIS). Il ressort également la nécessité de renforcer l'implication des cantons dans la gouvernance d'AGRIDEA, comme destinataires majeurs des prestations d'AGRIDEA et partenaires contractuels de la Confédération. Ce résultat aura pour conséquences des modifications importantes dans l'organisation et la structure, ainsi que potentiellement dans les prestations de la centrale de vulgarisation. La conférence des directeurs cantonaux de l'agriculture, en collaboration avec l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), vont définir l'orientation future d'AGRIDEA au cours du premier semestre 2018. Les deux prochaines années seront mises à profit pour préparer et développer les nouvelles organisations et structures pour une mise en œuvre prévue au 1<sup>er</sup> janvier 2020. Dans l'attente de la concrétisation des travaux, l'association pourra s'appuyer sur un contrat d'aide financière de l'OFAG renouvelé pour 2018 et 2019.

## AGRIDEA est proche de ses membres

En automne 2017, trois ateliers menés avec nos membres ont permis d'intensifier le dialogue et de créer de nouvelles synergies. Ces ateliers ont permis de mieux cibler les activités d'AGRIDEA prévues pour 2018 par rapport aux besoins de nos partenaires et client-e-s. Ces échanges concernant le programme de travail 2018 sont régulièrement entretenus par le biais du forum des partenaires sur AGRIconnect, notre plateforme Internet.

## La numérisation avance à grands pas

Au nombre des projets précurseurs, mentionnons BARTO, la future plateforme Internet destinée à la famille paysanne afin de faciliter la gestion des données de l'exploitation. Identitas et AGRIDEA sont à présent réunies dans une société anonyme pour développer ce produit; elles ont été parties prenantes des discussions intensives qui ont eu lieu en 2017 sur le thème de la digitalisation de l'agriculture. La centrale développe des produits informatiques et web de pointe à l'instar des apps d'AGRO-TWIN SA, de l'application ACORDA pour le calcul des paiements directs pour les cantons de Genève, Jura, Neuchâtel et Vaud. Dans un autre registre, la production de films et d'applications mobiles prend de l'ampleur. AGRIDEA s'installe pleinement sur Facebook, Youtube et LinkedIn pour promouvoir ses produits et faciliter l'échange de connaissances.

## Accompagner le changement

Le métier des conseillères et conseillers est en constante évolution. AGRIDEA les guide dans le changement en offrant des formations adéquates: accompagnement du changement, gestion de conflits et innovation font partie des modules de perfectionnement développés récemment. Pour mieux appuyer les familles paysannes dans leurs réflexions et prises de décisions pour des projets d'importance stratégique, une approche et des outils d'accompagnement regroupés sous l'appellation « STRATEGIDEA » sont proposés en test depuis peu.

La production agricole et l'utilisation durable des ressources constituent un autre axe principal d'action. Le plan d'action phytosanitaire, est l'occasion de proposer des produits et des activités pour appuyer les agricultrices et agriculteurs dans leurs techniques de production. AGRIDEA a également élaboré un guide pour la mise en place de mesures de protection contre l'érosion. Le développement de filières assurant une rétribution équitable des familles paysannes se situe au centre de nos préoccupations. Ainsi, l'étude de la filière viande bovine apporte un éclairage intéressant sur son potentiel de développement. Une autre étude concernant la répartition de la valeur ajoutée en filière a été à l'origine de propositions d'actions à l'attention des acteurs concernés.

Vous découvrirez dans les pages suivantes quelques-unes des activités de l'année écoulée.

## Perspectives

Les travaux concernant le positionnement futur d'AGRIDEA continuent; le programme de travail pour l'année 2018 met l'accent sur le développement de la digitalisation des produits d'AGRIDEA. Au nombre des thématiques principales, signalons notamment:

- l'accompagnement du développement futur de la politique agricole;
- la gestion stratégique et l'entrepreneuriat;
- la viticulture et l'oenologie avec un travail sur les filières pour des cépages résistants;
- la production fourragère avec de nouveaux outils et le renforcement des plateformes;
- la production laitière durable, le plan d'action antibiotiques;
- la différenciation et la commercialisation;
- l'économie familiale et la diversification;
- l'agriculture et l'aménagement du territoire;
- Compétence Economie familiale et Diversification.

En 2018, AGRIDEA a 60 ans. Diverses actions marqueront l'événement dans le courant de l'année, avec au rendez-vous le 29 juin, l'Assemblée des délégués accompagnée d'un moment festif.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !

*Esther Gassler, présidente, Ulrich Ryser, directeur  
Sylvie Aubert Brühlmann, directrice suppléante*

# AGRO-TWIN Cash 2.0 – Logiciels, high-tech et digitalisation

**AGRIDEA est un partenaire historique d'AGRO-TWIN SA. Initialement copropriétaire de la gamme de logiciels AGRO-TWIN, AGRIDEA épaula depuis maintenant longtemps AGRO-TWIN SA dans l'activité de développement informatique. En 2015, AGRIDEA a reçu pour mandat de moderniser la ligne de logiciels Cash. «Systèmes centralisés» et «saisie complète des données» pourraient s'apparenter à des termes miracles qui solutionneraient tous les problèmes, et c'est souvent le cas. Mais qu'en est-il exactement de domaines tels que l'e-banking ou la comptabilité pour lesquels des données sensibles doivent être collectées et traitées?**

A l'aune de la numérisation et du terme à la mode de «Big Data», un tel projet revêt une nouvelle dimension non seulement pour ce qui a trait à la sécurité des données, mais aussi face à l'accroissement de l'offre des prestataires financiers proposée sur leurs propres portails. Ainsi, l'idéal pour de nouveaux utilisateurs, serait de retrouver ces fonctionnalités incorporées directement dans le logiciel ou, tout au moins, de bénéficier à travers lui d'interfaces conviviales vers les offres des services financiers en matière d'e-banking et de rapprochement électronique des comptes.

Les ressources financières parfois limitées pour ce genre de projet nécessitent une analyse préalable approfondie des exigences et possibilités techniques. La première étape de modernisation de la gamme de logiciels AGRO-TWIN Cash a consisté à choisir une architecture appropriée qui puisse être encore actuelle d'ici deux à trois ans. Avec l'aide de spécialistes de la Haute école de Rapperswil, AGRIDEA et AGRO-TWIN SA ont opté pour une architecture client-serveur à plusieurs niveaux. Ceci définit quelles fonctions sont en cours d'exécution sur le serveur central et celles qui le sont sur le client local (poste de travail). WPF (Windows Presentation Foundation) a été privilégié pour l'interface utilisateur (masque de saisie) et le choix de WCF (Windows Communication Foundation) permet aux différents modules de communiquer entre eux. Ainsi Cash 2.0 a été développé comme un système Microsoft.NET moderne. Cette structure permet un stockage centralisé des données, facilement accessibles depuis un poste local. Cette architecture permet également d'envisager d'autres types d'utilisations.

## Différents défis

Réunir toutes les fonctions souhaitées au sein d'une même plateforme constituait un défi majeur sur le plan de la conception. Les diverses fonctions des programmes précédents de la ligne Cash, bien que connues et éprouvées, n'ont pas pu être reprises à l'identique. Avant tout, les opérations doivent être intuitives afin que les chef-fe-s d'exploitation, qui ne travaillent qu'occasionnellement sur leur ordinateur, puissent réaliser facilement leurs opérations tout comme les collaborateur-trice-s des organismes fiduciaires. C'est ainsi que les responsables du projet ont

eu l'idée d'un «cockpit» dans lequel seules les fonctions nécessaires, disponibles selon le choix des licences, sont activées.

Dans le module principal, les employé-e-s de la société fiduciaire peuvent créer un nouveau client, saisir les données de base de son mandat et préciser, par exemple, les licences d'accès aux autres modules (livre de caisse, e-banking). La commande préalable des licences auprès d'AGRO-TWIN SA n'a plus lieu d'être. Dès que le nouveau client a enregistré ses premières écritures, celles-ci sont immédiatement accessibles par le-la comptable. Ainsi, la personne en charge du mandat peut rapidement évaluer la qualité de la saisie: l'échange de données complexe entre le-la client-e et la fiduciaire n'est donc plus nécessaire.

La coopération avec les fournisseurs de logiciels externes s'avère parfois délicate. Pour implémenter les fonctions e-banking, nous avons intégré la solution de communication bancaire de Crealogix. Cette opération intervient dans une période où tous les instituts financiers, y compris Crealogix, doivent mettre en œuvre l'harmonisation des paiements (ISO 20022). Les retards, par essence imprévisibles, exigent un haut degré de flexibilité et de compréhension mutuelle de la part de toutes les personnes impliquées. Mais ce travail en vaut la peine car cette solution permet l'intégration des composants de sécurité les plus actuels.

Au cours de la phase de développement, les fonctionnalités ont été continuellement revues et, si nécessaire, adaptées grâce à la précieuse collaboration d'un groupe de testeurs externes (collaborateur-trice-s des établissements fiduciaires).

## Sortie en janvier 2018

Dès fin 2017, AGRO-TWIN SA a approuvé les modules développés et fixé une date de sortie (rollout) pour le nouveau logiciel. Depuis la mi-janvier 2018, le nouveau Cash 2.0 est accessible par toutes les fiduciaires ainsi que par leurs client-e-s. Différents tutoriels sont publiés sur le site [www.agro-twin.ch](http://www.agro-twin.ch); ils sont destinés à soutenir les fiduciaires dans la migration de leurs client-e-s vers Cash 2.0 et à donner aux utilisateur-trice-s finaux la possibilité de se former à tout moment grâce à des tutoriels vidéo.

Un tel changement de système implique de nombreux efforts de la part de l'ensemble des acteurs concernés. Il faudra certainement du temps pour que les 9000 client-e-s des fiduciaires migrent vers cette nouvelle version Cash 2.0. D'ici là, Cash 2.0 continuera son développement: AGRIDEA se réjouit de réaliser ce travail sur mandat d'AGRO-TWIN SA.

*Urs Jacober, Informatique*



7 8 9 10

280

7 8 9 10

290

7 8 9 10

300

7 8 9 10

310

# Perfectionnement méthodologique – Gestion des conflits dans le quotidien professionnel

Dans le cadre du programme de cours régulier, le groupe « Formation, Vulgarisation » propose chaque année des programmes de formation continue dans les domaines méthodologiques tels que l'animation, la méthode de conseil, le développement personnel et les cours destinés aux adultes. AGRIDEA propose également à ses client-e-s des offres sur mesure. Par exemple, lorsqu'il s'agit de traiter de manière constructive les conflits quotidiens de la vie professionnelle, il est avantageux de pouvoir répondre aux conditions cadres et aux situations conflictuelles propres à chaque institution ou organisation. Ainsi, un-e conseiller-ère se posera des questions bien différentes de celles d'un-e contrôleur-euse par exemple. Grâce à une approche « sur-mesure », AGRIDEA cherche à offrir des prestations parfaitement adaptées aux besoins individuels de ses client-e-s.

En 2017, par exemple, AGRIDEA a pu proposer un programme de formation méthodologique à des contrôleur-euse-s PER ainsi qu'au service de l'agriculture de Thurgovie. Le cours est composé de plusieurs modules. Chaque module dure une demi-journée. Les deux premiers modules ont eu lieu en 2017 et les autres seront mis en œuvre en 2018.

L'un des modules consiste notamment à permettre aux contrôleur-euse-s de développer une compréhension commune de leur tâche et de leurs besoins par le biais d'échanges réguliers. La clarification du rôle et des responsabilités des contrôleur-euse-s ainsi que les connaissances de base en matière de gestion de conflits sont des sujets qui ont été abordés lors des deux premiers modules.

Le groupe « Formation, Vulgarisation » attache une grande importance à ce que les contrôleur-euse-s puissent travailler sur leurs situations professionnelles concrètes. C'est pourquoi le contenu des modules est élaboré en étroite collaboration avec l'Autorité de contrôle pour les mesures écologiques et la production des labels (KOL).

AGRIDEA se félicite de cette coopération. Nous nous réjouissons également de pouvoir réaliser en 2018 une offre similaire destinée au canton de Fribourg. La possibilité d'étendre cette offre à d'autres cantons sera étudiée en 2018.

*Marc Vuilleumier et Daniela Meyer, Formation, Vulgarisation*

# Compétent – dans son apparence et sa présentation

Une bonne présentation peut inspirer, enthousiasmer et émouvoir. Elle apporte ainsi bien plus que ce qu'une simple communication écrite de la même information pourrait nous procurer. Cependant, nous sommes trop souvent confrontés à une présentation ennuyeuse ou, à l'inverse, excessive. Afin de permettre aux collaborateur-trice-s d'AGRIDEA de mieux exploiter le potentiel de leurs présentations et interventions auprès du public, le groupe « Formation, Vulgarisation » a organisé en 2017 auprès des collègues intéressé-e-s de Lindau et de Lausanne, une journée de formation sur le thème des compétences de présentation. L'apparence et la présentation peuvent être apprises. Et le plus important, c'est que ça peut être divertissant !

Dans le cadre d'un atelier, les participant-e-s ont pu approfondir divers sujets, travailler sur des présentations et pratiquer leur présence. L'atelier portait également sur les points suivants :

- peu de temps avant la présentation : Comment préparer ma voix et mon corps ? Comment faire face au trac ?
- aller droit au but : Quelle est ma principale préoccupation pour la présentation ?
- comment bien démarrer ;
- storytelling : un élément de ma présentation ;
- une bonne présentation Powerpoint ;
- Prezi : une alternative à Powerpoint ;
- Pecha Kucha – rester bref en image ;

- visualisation – Mettre en évidence le plus important grâce aux illustrations et aux graphiques ;
- improviser ou retrouver le fil ;
- autoscopie ;
- pour et avec le public – impliquer les participant-e-s.

En conclusion, nous avons examiné les obstacles qui nous empêchent de faire une « bonne » présentation ; car nous supposons que beaucoup de personnes savent ce qui constitue une bonne présentation. Alors pourquoi n'appliquons-nous pas ces connaissances de façon cohérente ? Ensemble, nous avons développé des stratégies créatives pour faire face aux obstacles et aux limites que nous nous imposons.

Le groupe « Formation, Vulgarisation » d'AGRIDEA n'a pas pour seule vocation la formation méthodologique interne, il est également amené à offrir ce type de cours et autres projets pertinents au bénéfice de la formation des adultes dans le cadre de l'ensemble du système de connaissance agricole.

L'atelier de présentation ainsi que d'autres modules de formation pour la présentation sont également proposés aux client-e-s externes. Ainsi AGRIDEA est heureuse de pouvoir œuvrer pour des présentations plus conviviales, plus passionnantes et idéalement plus efficaces.

*Corinne Sprecher et Daniela Meyer, Formation, Vulgarisation*





# STRATEGIDEA – Un accompagnement de la gestion stratégique des agriculteur-trice-s

Un bateau à la mer... un cap, un capitaine ! What else ? Un bon café ?... En faisant appel à l'imagination, certains ajoutent un équipage, un bulletin météo, d'autres se voient déjà avec des voiles. A partir de là, un nombre illimité d'histoires existent et sont à venir. Une vache en bord de mer, un voyage contre vents et marées, une croisière, un appel de sirène, une pêche abondante...

Et encore ? Que diriez-vous d'une carte et d'une boussole ? Voilà l'esprit de l'accompagnement de la gestion stratégique !

**Depuis vingt ans, AGRIDEA vulgarise l'accompagnement de la gestion stratégique des agriculteur-trice-s. Après une première vague de développement, les travaux ont été repris et poursuivis par un nouveau projet baptisé STRATEGIDEA.**

Rappelons la définition la plus simple de la gestion stratégique. C'est l'orientation à long terme de l'entreprise agricole, qui engage aussi la famille. La gestion stratégique se confronte à la complexité et à l'imprévisible, c'est en cela qu'elle est particulière. C'est une démarche à la fois rationnelle et intuitive avec des contours peu segmentés en termes de méthodes de travail. Elle apporte de la flexibilité dans la prise de décision dans un contexte d'incertitudes.

Dans STRATEGIDEA, nous ne développons pas de « méthode A à Z » ou « un outil clé en main », mais une sélection d'apports théoriques et méthodologiques.

L'enjeu du projet est de développer cartes et boussoles utiles pour les conseiller-ère-s qui accompagnent les agriculteur-trice-s. A l'usage de tout conseiller-ère, conseiller-ère habitué-e à accompagner les agriculteur-trice-s sur les questions stratégiques, conseiller-ère voulant de faire des points d'ancrage de son propre conseil dans la stratégie de l'agriculteur-trice.

Aujourd'hui, l'enjeu se situe au niveau du soutien individuel des familles paysannes. Les démarches collectives fonctionnent plutôt bien, alors que l'intégration de la démarche stratégique au niveau des prestations de conseil individuel peine à se développer.

**Pour soutenir les compétences stratégiques au niveau des entreprises agricoles familiales, le défi à relever est que chaque conseiller-ère puisse ancrer son conseil à la vision stratégique de l'agriculteur-trice.**

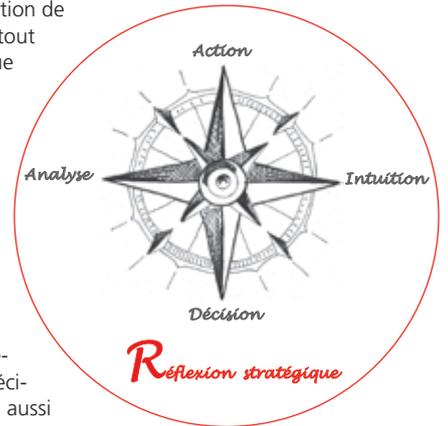
Ce processus d'accompagnement, qui est surtout un état d'esprit, rend difficile la construction d'une prestation individuelle pré-formatée. C'est pourquoi nous pensons que l'enjeu est d'intégrer des éléments de stratégie à toute forme de conseil.

## La réflexion stratégique – un concept clé

STRATEGIDEA promeut la notion de réflexion stratégique. Pour tout le monde, il paraît évident que face à un problème ou une opportunité, nous réfléchissons, puis nous décidons et ensuite agissons (analyse → décision → action). Or en pratique, il arrive que nous agissions sans réfléchir, que nous réfléchissions sans donner de suite, que nous décidions sans agir en conséquence. Constaté que la décision et l'action nourrissent aussi la réflexion stratégique bouleverse les idées reçues ; elle devient une activité qui tend à produire des effets stratégiques.

Les séquences, par exemple, action → analyse → décision ou décision → action → analyse, possèdent un potentiel pour donner du sens à une situation complexe.

Il convient d'évoquer un quatrième acteur qui participe à la réflexion stratégique. C'est l'intuition stratégique. Elle est l'entrée par laquelle les influences émotionnelles et motivationnelles pourront aussi faire partie de la réflexion stratégique.



La maîtrise des concepts de base est un préalable indispensable pour le-la conseiller-ère. Ensuite, il-elle pourra faire ses gammes parmi la multitude de méthodes, d'outils et de techniques pour accompagner l'agriculteur-trice dans sa navigation.

STRATEGIDEA intègre deux volets pour le développement de son offre de publications et de produits multimédias. Ces produits sont en phase de test et les versions publiques seront disponibles en 2018.

Le premier volet se concentre sur les concepts clés de la gestion stratégique appliquée aux entreprises agricoles. Il s'agit de déployer la carte des territoires à explorer. Une publication clarifie ces concepts clés comme par exemple celui de la réflexion stratégique (voir encadré).

Le deuxième volet, en cours de développement, traite de la pratique des conseiller-ère-s. Il s'agit de s'intéresser, entre autres, au « comment » de l'ajustement de toute prestation à des éléments de la stratégie de l'entreprise agricole. Ce volet comporte une brochure et une plateforme multimédia incluant une boîte à outils stratégiques, un espace de partage et un forum.

*Claire Asfeld, Exploitation, Famille, Diversification*

## Presco – Outil de calcul des coûts de production

Le calcul des coûts complets (ou coûts de production) est un outil d'analyse comptable qui fournit aux chef-fe-s d'exploitation des résultats sur la rentabilité de leurs branches d'activités. Le Forum-Vulg Suisse a mandaté AGRIDEA pour remplacer les deux logiciels COPRO-Lait et COPRO-Viande par un outil unique couvrant l'ensemble des activités de l'exploitation. La nouvelle application PRESICO repose sur un logiciel Excel de la Fondation Rurale Interjurassienne déjà existant. Il s'articule autour de deux parties. La partie « calcul » a été ajustée jusqu'à l'automne automne 2017, les premières estimations auront été effectuées dès l'hiver 2017–18. La seconde partie de l'outil consistera à analyser ces calculs et comparer les résultats. PRESICO sera disponible à partir de l'automne 2018.

Le développement de Presco a été conduit avec une méthode de gestion de projet « Agile ». En effet, le projet n'est pas planifié dans son intégralité, mais divisé en sprints (sections). Les retards peuvent être contrôlés et réduits au minimum en fonction de la durée définie pour chaque sprint. De plus, les client-e-s d'un projet agile sont plus étroitement impliqués-e-s : ils-elles définissent régulièrement les développements et les fonctionnalités prioritaires. A la fin de chaque sprint, les client-e-s évaluent si la version livrée répond aux exigences définies au départ. Grâce aux feedbacks des client-e-s à la fin de chaque sprint, de nouvelles priorités et des compléments peuvent être intégrés au fur-et-à-mesure. La gestion de projet agile est appréciée par les personnes impliquées et continuera à être utilisée en 2018.

*Gregor Albisser et Marlis Ammann,  
Exploitation, Famille, Diversification*

## Du nouveau dans LabourScope

Le ménage est un élément important du système agricole et demande un investissement non négligeable de la part des familles. Au cours des dernières années, la répartition du travail a évolué. En effet, un nombre croissant de femmes se livrent, en plus du ménage, à des activités extérieures à celles du foyer. Pour cette raison, AGRIDEA et Agroscope Tänikon ont lancé un projet qui permet d'intégrer le ménage dans l'outil web LabourScope en tant que « domaine d'activité » supplémentaire. Ce projet a été financé par le Bureau fédéral pour l'égalité entre femmes et hommes.

Au cours de l'année écoulée, les tâches ménagères et familiales ont été réunies et intégrées dans le nouvel outil web d'Agroscope ([www.arbeitsvoranschlag.ch](http://www.arbeitsvoranschlag.ch)). Afin de disposer d'une définition technique adéquate des activités puis de les intégrer dans le modèle, ce projet a été accompagné par un groupe de soutien composé d'enseignant-e-s, de conseiller-ère-s agricoles et en économie familiale.

Certaines branches agricoles sont encore absentes dans l'outil. Toutefois, il est complété en permanence dans le but de pouvoir l'affiner en vue de calculer conjointement le temps de travail nécessaire à l'exploitation et à la conduite du ménage. Les premiers cours ont été dispensés en 2017 à des conseiller-ère-s agricoles et en économie familiale. Des formations complémentaires seront organisées en 2018 et des documents seront élaborés pour l'enseignement et le conseil aux agriculteur-trice-s. Avec une base de calcul commune, la nouvelle répartition du travail au sein de la famille est représentée d'une manière optimale.

*Marlis Ammann et Gregor Albisser,  
Exploitation, Famille, Diversification*

## Jobrotation – Un regard dans les coulisses

Patrizia Schwegler, collaboratrice d'AGRIDEA et Thomas Meier de l'Office fédéral de l'agriculture, ont échangé leurs postes de travail pendant l'hiver 2016–17 pour trois mois.

Cette rotation de poste reposait sur un accord entre AGRIDEA et l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG).

Les deux collaborateurs sont ainsi demeurés employés de façon permanente par leur entreprise initiale. Le contenu du travail a été défini globalement au préalable.

Patrizia Schwegler se souvient : « La première chose que j'ai découverte avec ma nouvelle équipe de l'unité politique agricole de l'OFAG, c'est le système de classement et de gestion des processus Fabasoft, divers rapports et une multitude d'abréviations ». Selon Patrizia Schwegler, les principales différences entre AGRIDEA et l'OFAG se situent dans le processus de budgétisation et la planification des ressources humaines ainsi que dans le système de gestion de la documentation et des processus.

Pour sa part, Thomas Meier, collaborateur de l'OFAG, a constaté que l'interaction des différents groupes d'AGRIDEA en tant que centres de profit – avec des responsables thématiques et de projet transversaux – rend la structure de gestion relativement complexe. D'après Thomas Meier, ce chevauchement des responsabilités entraîne un besoin élevé de clarification mais il apporte aussi une plus grande marge de manœuvre aux collaborateur-trice-s. Cette dernière est plus limitée au sein de l'unité politique agricole de l'OFAG. Là-bas, le Parlement et d'autres procédures récurrentes donnent le ton.

Avec le recul, pour Patrizia Schwegler, c'est avant tout les nouvelles relations et donc aussi le « chemin plus court » vers l'OFAG qui auront fait de cette rotation un succès.

*Patrizia Schwegler, Exploitation, Famille, Diversification*





# Plan de mesures érosion – Un outil pour prévenir l'érosion des sols cultivés

**L'année 2017 a vu l'introduction de nouvelles dispositions de l'Ordonnance sur les paiements directs concernant la prévention de l'érosion (OPD, art. 17 et annexe 1, chiffre 5). Les exploitantes et exploitants de surfaces cultivées qui présentent une érosion importante due aux pratiques agricoles doivent ainsi prendre des mesures de prévention. Dans le cas contraire, si l'érosion se répète, elles s'exposent au risque d'une réduction des paiements directs.**

Sur proposition de l'Office fédéral de l'agriculture AGRIDEA, dès 2016, entrepris d'élaborer un Outil « Plan de mesures érosion ». Il doit faciliter l'élaboration ainsi que la validation par les cantons des plans de mesures de prévention de l'érosion, en application des nouvelles dispositions de l'Ordonnance sur les paiements directs. Le souhait des cantons est de disposer d'un outil le plus simple possible, évolutif, sans qu'il ne couvre nécessairement tous les cas de figure.

Pour ce travail, AGRIDEA s'est appuyée sur l'expertise de nombreux partenaires dans toute la Suisse : représentant-e-s des principales branches de production concernées, administrations cantonales chargées de l'agriculture et de la protection des sols, services de vulgarisation agricole, recherche, ainsi que la défense professionnelle. Ces partenaires ont été consultés tant sur des aspects techniques (description des facteurs de risque, choix des mesures à proposer, etc.) que sur la maniabilité de l'outil (conception, facilité d'utilisation, terminologie, etc.). Plusieurs ateliers d'expert-e-s ont ainsi été organisés, ainsi que deux consultations écrites concernant l'outil complet.

En juillet 2017, une première version est parue en français, allemand et italien. L'outil était présenté seulement en format papier. Il est structuré sous forme de huit « tests » contenant des questions auxquelles l'utilisateur-trice doit répondre (p. ex. longueur de pente de la parcelle cultivée). Les réponses aux tests orientent vers des mesures préventives, avec généralement plusieurs options possibles. Cette structure permet que les recommandations fournies soient reproductibles, tout en étant spécifiques aux cas d'érosion présents sur l'exploitation (grâce aux différentes options présentées pour le choix des mesures). De plus, l'objectif est de pouvoir donner la possibilité à l'exploitant-e de choisir entre plusieurs actions de prévention, afin de s'adapter au mieux au contexte et aux contraintes techniques de l'exploitation.

## Un outil polyvalent et didactique

L'exploitant-e peut utiliser l'outil afin de définir les méthodes concrètes de prévention pour chaque parcelle concernée, si nécessaire avec l'appui d'une conseillère ou d'un conseiller agri-

cole. Le formulaire inclus est reconnu dans le cadre de la mise en œuvre de l'OPD, à condition qu'il soit validé et signé par le Service cantonal compétent.

Au-delà de son utilisation pour l'élaboration des plans de mesures dans le cadre de l'OPD, la méthode peut aussi être utilisée par l'exploitant-e qui cherche à évaluer lui-même l'efficacité des mesures préventives entreprises ou prévues sur son exploitation.

L'outil traite les cas d'érosion dus aux pratiques agricoles, c'est-à-dire qui ne sont pas principalement liés à des événements météorologiques extrêmes, à l'infrastructure, ou à une combinaison de ces deux causes. De plus, l'accent est mis sur les mesures à entreprendre sur les parcelles agricoles afin de diminuer l'impact des gouttes de pluie, augmenter l'infiltration sur la parcelle et réduire la force du ruissellement superficiel. La prévention des dégâts hors-site n'est pas directement visée par cet outil mais fait néanmoins l'objet de recommandations. Enfin, l'ambition est aussi d'aider à identifier des mesures préventives pour la majorité des cas rencontrés dans les terres cultivées en Suisse. Les situations très particulières et complexes doivent faire l'objet d'études plus détaillées.

L'année 2017 ayant été relativement clémente en termes de précipitations (et donc d'érosion), l'utilisation de l'outil a été encore peu expérimentée. Sur la base de cette première version, AGRIDEA prévoit d'élaborer une variante informatique dès 2018. Une enquête auprès de tous les partenaires consultés dans le projet a ainsi déjà eu lieu fin 2017 pour cerner précisément les besoins de cette version informatique, qui devrait être disponible durant l'été 2018.

*Bettina Koster-Marbot et Myriam Charollais, Environnement,  
Paysage et Bruno Arnold, Production végétale*

# Plan d'action phytosanitaire – En route pour sa mise en œuvre !

Le Conseil fédéral a adopté le plan d'action visant à réduire les risques liés aux produits phytosanitaires et à leur utilisation durable. AGRIDEA a organisé un cours « Point chaud » le 28 septembre 2017 à Gränichen (AG) et le 4 octobre 2017 à Morges. Un grand nombre de participantes et participants ont réfléchi à sa mise en œuvre dans un contexte financier limité mais avec une réelle volonté de répondre aux attentes sociétales.

Le plan d'action s'intègre dans l'existant. Itératif, il tient compte à la fois des techniques et méthodes actuelles mais cherche aussi à développer de nouvelles stratégies. Les thématiques de la protection de l'environnement, des cultures et de l'humain sont abordées.

L'OFAG a présenté ses pistes pour réduire de moitié les risques liés aux produits phytosanitaires, comme renoncer partiellement ou totalement aux herbicides ou promouvoir la consommation de variétés résistantes aux maladies. Parmi les instruments à disposition, citons le programme Boiron de Morges élaboré sur la base de l'art. 62a de la Loi sur la protection des eaux, et les nouvelles contributions à l'efficacité des ressources (CER) telles que la réduction des produits phytosanitaires pour les betteraves, la

viticulture et l'arboriculture. AGRIDEA a d'ailleurs rédigé trois fiches thématiques sur ces dernières mesures.

## **Pas d'angélisme mais de l'optimisme**

Le représentant du SECO a relaté qu'une brochure d'information pour une utilisation sécurisée des produits phytosanitaires a été rédigée. Il a rappelé que l'évaluation de toxicité d'une application est systématiquement réalisée avec un équipement de protection individuelle; pourtant les équipements de sécurité ne sont pas toujours portés dans les règles de l'art.

Les intervenant-e-s d'Allemagne et de France ont élargi la perspective en présentant leurs stratégies pour réduire l'impact négatif des produits phytosanitaires et promouvoir les bonnes pratiques de groupes d'agriculteur-trice-s innovant-e-s. Enfin, portée par l'Office cantonal de l'agriculture et de la nature et l'Union des paysans bernois, l'expérience du Projet bernois de protection des plantes démontre que des mesures réalistes, développées conjointement avec les agriculteur-trice-s, font avancer ensemble la politique, la technique et la pratique et permettent des améliorations notables. Dans ces conditions, notre plan d'action suisse est promis à un bel avenir.

*Jacques Dugon, Production végétale*

# Une production fourragère performante – Grâce à la coopération au sein du Club F

Il y a plus de vingt ans, les expert-e-s en production fourragère (conseiller-ère-s, enseignant-e-s) de toute la Suisse fondaient un groupe de travail pour renforcer leur collaboration. Ce groupe échangeait intensivement sur les questions techniques, continuait à se former sur les productions fourragères et diffusait ses connaissances par le biais de sa fonction de multiplicateur. Ces rencontres se sont faites plus rares au cours des dernières années et le lien avec la thématique s'est peu à peu perdu. Le Club F nouvellement créé en Suisse alémanique (F pour Futterbau, respectivement Production fourragère et Forragicoltura en français et italien) doit renforcer à nouveau les échanges et le réseau des expert-e-s en production fourragère. Le Club F est placé sous l'égide de l'Association pour le développement de la culture fourragère ADCF, qui traite sans relâche toutes les demandes en lien avec la production fourragère depuis 1934 et qui est bien établie en Suisse. Le Club F existe déjà de fait dans les sections française (ADCF) et italienne (APF) dans lesquelles les commissions techniques regroupent les expert-e-s de renom en production fourragère. Les échanges fonctionnent bien dans ces deux régions linguistiques. La section alémanique, significativement plus grande, peut désormais suivre le même chemin grâce à la création officielle du Club F.

Les participantes et participants disposent d'une plateforme d'échanges sur AGRIconnect, l'outil collaboratif d'AGRIDEA.

Cette plateforme peut devenir un véritable réseau si les expert-e-s en production fourragère y participent activement. Les membres décident eux-mêmes des thématiques de travail et des activités à mettre en place. Un des objectifs importants des différentes rencontres sera d'identifier les besoins et les points à travailler. Mais l'étude de questions concrètes, les visites d'exploitation ou les apports d'intervenant-e-s extérieur-e-s sont également possibles. Le Club F (dans son ensemble ou par petits groupes de travail) peut initier ou développer l'accompagnement technique, mais aussi élaborer ou mettre à jour des méthodes, outils, produits ou cours. Il contribuera de manière décisive à une production fourragère performante en Suisse dans les prochaines années, en échangeant sur le savoir déjà disponible et en élaborant de nouvelles connaissances.

L'ADCF gère la partie organisationnelle. Un comité, composé du président de l'ADCF, du gérant de la section en Suisse alémanique et du président de la commission technique, organise les rencontres et anime le Club F. AGRIDEA s'occupe de la gestion administrative. La première manifestation du Club F (section alémanique) a eu lieu lors de la journée technique de lancement début septembre 2017 au Plantahof.

*Regula Mengelt et Marc Boessinger, Production animale*





# Distribution de valeur en filière – Des pistes pour sortir de l'impasse

**La question des prix équitables est brûlante dans toutes les filières de produits agricoles. Comment s'assurer que les producteur-trice-s obtiennent une part correcte du prix des produits finis achetés par les consommateur-trice-s? Pour dépasser un débat souvent trop émotionnel, l'étude « Distribution de valeur en filière », conduite par AGRIDEA en 2017 à la demande de l'Office Fédéral de l'Agriculture, propose des éléments d'analyse originaux et des pistes d'action concrètes.**

L'étude a pour objet principal de comprendre en profondeur les mécanismes sous-jacents à la distribution de valeur en filière pour mieux maîtriser. Il s'agit de rechercher les conditions qui favorisent le paiement de prix rémunérateurs aux producteur-trice-s agricoles, au bénéfice des revenus agricoles. L'originalité de l'étude est de proposer une approche générale qui s'applique à toutes les filières de produits agricoles. Elle s'appuie sur des mécanismes économiques généraux en les illustrant par de nombreux cas pratiques en Suisse mais aussi en France et en Autriche. A partir de cette approche générale, il est possible de développer une analyse plus détaillée pour une filière donnée.

## **Ingrédients génériques ou ingrédients différenciés ?**

Contrairement à une idée reçue, l'étude montre que la différenciation en aval des produits finis auprès des consommateur-trice-s ne garantit pas le retour de valeur aux producteur-trice-s, lorsque l'ingrédient agricole est perçu par les transformateur-trice-s comme un produit « générique » interchangeable. Dans ce cas, le prix de ce produit agricole est fixé au regard du déséquilibre entre les volumes globaux d'offre et de demande sur le marché de référence national, voire international. C'est le cas par exemple du lait d'industrie ou du porc conventionnel. Sur les marchés de produits agricoles génériques, il est crucial de maîtriser les quantités produites pour éviter des excédents, même minimes, qui génèrent une baisse des prix. Des gains importants peuvent aussi être obtenus par une lutte active contre tous les « mistigris » de la filière qui pèsent sur la valeur globale de la production, tels que les produits à faible valeur ajoutée, les coproduits et les rebuts mal valorisés.

La différenciation en aval s'accompagne par contre d'un prix payé aux producteur-trice-s plus élevé et plus stable lorsque le transformateur ou l'expéditeur perçoit l'ingrédient agricole comme « différencié ». Car les caractéristiques de l'ingrédient agricole, souvent fixées par un cahier des charges technique, le rendent indispensable à la création de valeur du produit fini. Les produits labellisés (Bio Suisse, IP-Suisse, Natura-Beef, AOP, etc.) mais aussi certaines spécialités fabriquées par des transformateurs régionaux ainsi que les produits sous contrat de production offrent ainsi d'ores et déjà des prix supérieurs et plus stables aux producteur-trice-s agricoles.

La différenciation de ces ingrédients agricoles s'exerce au sein de structures de gouvernance très particulières, au sens de l'économie néo-institutionnelle. Ces formes dites « hybrides », entre marché spot et intégration verticale, permettent une coordination optimale entre les acteurs de la production et de la transformation. Elles semblent les mieux à même de mettre en œuvre des stratégies performantes de différenciation sur les marchés de consommation qui profitent aussi aux producteur-trice-s agricoles.

## **Pour des prix plus équitables**

L'étude souligne l'intérêt d'une meilleure transparence sur la distribution des marges en filière, via la création d'un observatoire des marges, afin d'éclairer la situation des produits 1<sup>er</sup> prix jusqu'aux produits à haute valeur ajoutée. Toutefois, cette information peut rester un simple constat sans modification majeure des comportements des grands transformateurs et distributeurs. Pour les faire bouger, la pression des consommateur-trice-s pourrait être particulièrement efficace. La demande pour « des prix équitables pour les paysans et les paysannes » augmente et pourrait peser suffisamment sur l'image et la réputation des acteurs de la transformation et de la distribution pour les convaincre d'intégrer systématiquement cet aspect dans leurs critères de performance, comme c'est le cas pour la durabilité environnementale.

Au final, il appartient en premier lieu aux interprofessions et aux organisations de branche nationales d'analyser en profondeur leur filière et de renforcer la transparence sur les marges pour différents types de produits dans différents circuits de vente. Même si elles ne sont pas en première ligne sur la question du retour de valeur aux producteur-trice-s, qui relève de la gestion des affaires, les autorités publiques fédérales, cantonales et régionales ont un fort pouvoir d'incitation, en rendant cet objectif prioritaire dans les décisions prises à tous les niveaux. Les rapports en français et en allemand sont en accès public sur le site d'AGRIDEA.

*Sophie Reviron, Marchés, Coopération internationale et  
Pascal Python, Production animale*

## Les AOP-IGP suisses : regards sur vingt ans d'expériences

Vingt ans après l'entrée en vigueur de l'ordonnance sur les AOP et IGP en Suisse en 1997, l'étude réalisée par AGRIDEA, à la demande de l'Association suisse des AOP-IGP et de l'OFAG, fait le bilan : 29 filières ont choisi la voie des AOP et des IGP pour valoriser et protéger leurs 33 spécialités.

L'étude montre que la stratégie AOP-IGP s'avère efficace pour offrir une protection contre les usages illicites d'une dénomination, maintenir l'identité du produit et améliorer sa qualité grâce au cahier des charges et aux contrôles. Elle garantit également des prix rémunérateurs et stables aux producteurs et ouvre l'accès à la grande distribution tout en créant de la valeur ajoutée dans les régions.

Motivées au départ par la protection et la transmission d'un patrimoine régional et par la lutte contre les usurpations, aucune filière ne regrette d'avoir choisi cette démarche collective. Avec une mise sur le marché de 64 299 tonnes de produits certifiés AOP-IGP, pour un chiffre d'affaires de CHF 1,56 milliards à la consommation en 2016, le poids économique global des filières AOP-IGP est significatif. Des défis importants restent à relever : comment s'adapter aux nouveaux modes de consommation et au développement technologique tout en préservant les caractéristiques spécifiques des produits AOP et IGP ? Comment renforcer le système de répression des fraudes ? Comment maintenir les produits AOP et IGP dans l'assortiment des grands distributeurs qui développent leurs propres offres de produits régionaux ?

Le rapport en français ainsi que la brochure « grand public » en français, allemand et italien portant le même titre sont disponibles en ligne sur le site d'AGRIDEA.

*Astrid Gerz, Marchés, Coopération internationale*

## Culture pastorale en Suisse

Les nouveaux défis que rencontrent les bergères et bergers suisses (amélioration de la gestion des pâturages et menace de grands prédateurs) renforcent leur importance. Dans cette optique, AGRIDEA propose depuis 2009 une formation de bergères et berger sur plusieurs modules, en collaboration avec les écoles d'agriculture des cantons des Grisons et du Valais. Plus de 200 personnes, issues de milieux professionnels variés, ont déjà participé aux modules théoriques et pratiques.

Les bergères et bergers professionnel-le-s accompagnent les stages pratiques. Le transfert de connaissances et un réseau national fort sont les clés de la réussite d'une culture pastorale durable. Une étude a été réalisée par AGRIDEA pour mieux connaître les personnes qui ont suivi cette formation et les professionnel-le-s qui gèrent des alpages et des pâturages hivernaux.

Les questions portaient sur leurs motivations, leur rapport à la nature et aux animaux. Les résultats ont été présentés au printemps 2017 lors de la première Rencontre nationale des bergères et bergers de moutons à Lanzenhäusern.

Cette journée a renforcé le réseau et l'échange et a initié une newsletter qui sera envoyée par AGRIDEA une fois par an. La rencontre nationale sera bisannuelle. Une édition spéciale « bergers » du magazine « CDP-News » a également pu être créée dans le réseau international.

Enfin, un projet visant à améliorer l'hébergement des bergères et bergers en alpage a été lancé avec des partenaires externes. L'offre de formation, la newsletter, l'étude ainsi que les articles sur ce sujet peuvent être consultés sur [www.protectiondestroupeaux.ch](http://www.protectiondestroupeaux.ch).

*Daniel Mettler, Développement rural*

## Agriculture et protection de la nature dans les Balkans

Quelle agriculture de montagne peut générer des profits tout en ménageant la nature ? En Bulgarie également, cette question fait l'objet d'âpres débats. La production et la commercialisation agricole y font face à de grands défis, en particulier dans les zones à haute valeur de biodiversité. Dans des régions excentrées, le problème du manque de perspectives pour les jeunes est particulièrement aigu.

Plusieurs organisations bulgares ont uni leurs forces pour chercher des solutions. La Suisse soutient financièrement ce processus, qui a notamment permis de repenser les régimes de pâture. Le dialogue entre la population agricole et les personnes protectrices de la nature a été renforcé. Par ailleurs, les lois ont pu être adaptées pour rendre possible la commercialisation directe. Ainsi, des exploitations innovatrices ont développé l'élevage de lapins, par exemple, et l'offre touristique a été étoffée. Une fromagerie a développé la vente directe, mais aussi mis sur pied des visites de dégustation.

En 2017, AGRIDEA a évalué ce projet pour le compte de la Direction du développement et de la coopération suisse (DDC). En collaboration avec deux experts bulgares, elle a pu faire des propositions afin d'obtenir d'encore meilleurs résultats. Il s'agit notamment de renforcer la coopération avec les organisations de la société civile, particulièrement importantes en Bulgarie. La collaboration avec les acteurs étatiques doit également être intensifiée.

Pour AGRIDEA, ce mandat externe fut doublement positif : elle a pu mettre en valeur ses expériences, tout en s'enrichissant de nouvelles idées.

*Angela Deppeler, Marchés, Coopération internationale*



# Collaboratrices et collaborateurs

Les activités d'AGRIDEA exigent une équipe aux qualifications variées. Ses collaboratrices et collaborateurs sont des spécialistes bénéficiant d'une solide formation de base, ainsi que d'expériences professionnelles et personnelles dans divers domaines.

## Polyvalence, réseautage et méthodologie

Les collaborateur-trice-s d'AGRIDEA disposent de connaissances spécialisées en agriculture, en économie domestique agricole et en coopération au développement. Outre leur expérience spécialisée, leurs compétences clés incluent également toute une palette de connaissances et de savoir-faire méthodiques, une excellente capacité de communication, une bonne maîtrise des langues, une curiosité naturelle, ainsi que la volonté d'allier innovation et valeurs sûres afin de favoriser le développement.

Exploiter et élargir son propre réseau professionnel est une autre attribution essentielle des collaborateur-trice-s d'AGRIDEA.

## Assurer de hauts niveaux de qualification

En moyenne, les collaborateur-trice-s d'AGRIDEA consacrent chaque année dix jours à la formation continue. Développer leurs compétences et leurs facultés de manière ciblée est une stratégie indispensable et toujours plus pertinente. Dans la mesure du possible, AGRIDEA soutient les initiatives de ses employé-e-s visant à renforcer leurs aptitudes cognitives, sociales, méthodologiques et digitales.

En 2017 AGRIDEA a mis l'accent sur la satisfaction et les besoins de ses client-e-s, sur le lien avec la pratique ainsi que la numérisation, le sujet incontournable du moment.

Relever le défi de la numérisation signifie penser autrement et comprendre les nouvelles technologies. Il est essentiel de définir et de développer les compétences nécessaires. Les besoins en formation continue peuvent varier selon le domaine et les connaissances préalables. Les priorités sont les suivantes : l'automatisation et le potentiel des nouvelles technologies, les décisions et les analyses fondées sur des données, l'accompagnement des changements culturels, le travail avec des plateformes et des réseaux d'entreprises, l'intercompréhension entre les spécialistes et le conseil, et certainement, d'autres encore.

## S'adapter à la mutation des métiers et des tâches

Bien sûr, les collaborateur-trice-s qui œuvrent dans les services de support d'AGRIDEA mettent aussi à jour leurs capacités et développent leurs savoir-faire. Qui peut dire aujourd'hui comment seront recruté-e-s les nouveaux collaborateurs-trice-s dans cinq ans ? Ou comment l'intelligence artificielle transformera les tâches administrative d'ici 2023 ?

*Esther Weiss, Services internes*

### Michel Fischler

Environnement, Paysage



« J'achète des produits régionaux élaborés dans le respect de l'environnement et des animaux. Une pratique qui reflète mon engagement professionnel. Je m'interroge sur la façon dont nous pouvons évoluer et nous améliorer, que ce soit dans le domaine de la vulgarisation, de la pratique ou de la politique. AGRIDEA me soutient dans cet effort grâce à ses diverses sphères thématiques et au lien avec la pratique de nombreuses et nombreux de mes collègues. »

### Magali Estève

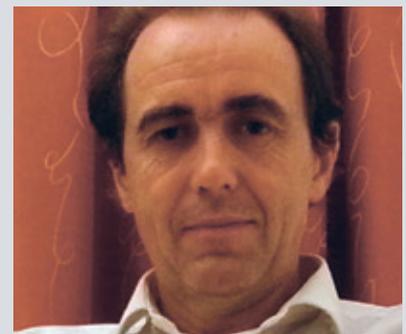
Marchés, Coopération internationale



« D'origine paysanne et avec des connaissances spécifiques en sciences politiques et humaines, je peux, chez AGRIDEA, mettre mes compétences au service de mes centres d'intérêt. La flexibilité, l'autonomie, l'esprit d'initiative et le travail en équipe dans le cadre professionnel sont pour moi des aspects importants que je peux exercer au quotidien. »

### Niels Rump

Formation, Vulgarisation



« Un monde rural dans lequel les acteurs travaillent ensemble avec bienveillance et apprennent les uns des autres afin de promouvoir le développement et l'épanouissement de chaque individu est une perspective que je crois souhaitable. Pouvoir contribuer à la construction de ce monde meilleur à travers mon travail chez AGRIDEA donne un sens à mon engagement sans conditions. »

# Comité

Le comité est responsable de l'orientation stratégique d'AGRIDEA. Il prend les décisions y relatives, élabore des directives et veille à leur mise en œuvre. Le comité, la présidence et les deux membres de la vice-présidence sont élus lors de l'assemblée des délégués.

Conformément au règlement d'organisation, mis à jour le 31 décembre 2017, le comité était constitué des membres suivants :

## Quatre représentant-e-s des organisations membres

- Jeanette Zürcher-Egloff, vice-présidente d'AGRIDEA, membre du comité de l'Union suisse des paysannes et femmes rurales.
- Francis Egger, responsable du Département économie, formation et relations internationales de l'Union Suisse des Paysans.
- Hanspeter Kern, président de la Fédération des producteurs suisses de lait.
- Stéphane Teuscher, directeur de ProConseil Sàrl, Prométerre.

## Une représentante du monde politique

- Esther Gassler, présidente d'AGRIDEA, conseillère d'Etat du canton de Soleure jusqu'au 31 juillet 2017.

## Trois représentants des cantons

- Gérald Dayer, vice-président d'AGRIDEA, chef du Service de l'agriculture du canton du Valais.
- Frédéric Brand, chef du Service de l'agriculture et de la viticulture du canton de Vaud.
- Matthias Müller, chef du Service de l'agriculture du canton d'Argovie.

## Deux représentants des services de vulgarisation

- Olivier Girardin, directeur de la Fondation rurale interjurassienne.
- Markus Höltschi, prorecteur du Centre de formation professionnelle Nature et Alimentation Hohenrain (BBZN).

## Un-e représentant-e de la recherche

- Vacant.

## Deux membres consultants

- Anton Stöckli, Office fédéral de l'agriculture.
- Dominique Kohli, Office fédéral de l'agriculture.

## Organe de révision externe

- BDO SA Suisse.

### Anton Stöckli

Office fédéral de l'agriculture



« Pour l'OFAG, AGRIDEA est un partenaire essentiel quand il s'agit de communiquer intelligiblement sur les questions de politique agricole, de stratégies ou de directives de la Confédération. En outre, nous lui confions le rôle de passerelle entre la recherche et la pratique. Cependant, AGRIDEA n'est pas un simple prolongement de l'OFAG, mais doit être capable de recevoir et de satisfaire les demandes des services de vulgarisation et des professionnels. »

### Esther Gassler

présidente d'AGRIDEA



« J'intitulerais ma première année à la présidence d'AGRIDEA " La principale constante est le changement ".

AGRIDEA devra affronter des transformations et relever des défis afin de :

- Retrouver son rôle primordial auprès des cantons.
- Trouver sa place au sein du LIWIS.
- Jouer un rôle central dans l'avenir de l'agriculture suisse.

Mon travail me remplit de satisfaction. »

### Stéphane Teuscher, directeur

de ProConseil Sàrl, Prométerre



« Dans le système de transfert de connaissances et de développement de la vulgarisation, AGRIDEA contribue au défrichage des nouveautés de la politique agricole, réunit des partenaires non traditionnels autour de projets innovants, assure une veille technique avec la collaboration des acteurs cantonaux et développe des méthodes ou outils utiles pour les familles paysannes suisses et les vulgarisateurs-trices. »

# Association AGRIDEA

**Andreas Rüschi**, Responsable « Services spécialisés et prestations de service » au Strickhof et président du Forum la Vulg Suisse



« Le Strickhof est un centre de compétences pour la formation et les prestations de service dans le secteur agroalimentaire. Dans notre division " Services spécialisés et prestations de services ", nous proposons des conseils et des formations continues au secteur agricole zurichois et au-delà des frontières cantonales afin de développer durablement les exploitations. Nos collaboratrices et collaborateurs, dont le rôle est essentiel, mettent à profit leurs spécialisations, leurs connaissances de la pratique et leur réseau pour assurer nos services conformément aux mandats et aux exigences des client-e-s.

Pour nous, AGRIDEA est une antenne de soutien importante en matière de vulgarisation cantonale. Pour la plupart des documents (comme les fiches techniques) et des outils de vulgarisation (le logiciel de planification des exploitations, par exemple), il ne serait ni logique, ni efficace de développer des solutions cantonales à plusieurs endroits.

En collaboration avec des spécialistes de la HAFL, AGRIDEA promeut par ailleurs une méthodologie professionnelle de la vulgarisation dans les milieux ruraux au moyen de cours approfondis.

AGRIDEA, en tant qu'experte nationale, indépendante et neutre du système de connaissances agricoles, peut rassembler les divers acteurs du secteur, qu'ils soient issus de la pratique, de la recherche ou de l'industrie de la transformation, autour de plateformes et de projets pour apporter des solutions novatrices aux futures questions et défis clés de l'agriculture. »

**Thomas Egger**, Directeur du groupement suisse pour les régions de montagne (SAB)



« La politique agricole est en mutation constante et les agricultrices et agriculteurs sont mis à rude épreuve. La PA 2022 amène avec elle une vaste réforme avec des exigences envers la vulgarisation agricole de plus en plus élevées. AGRIDEA joue un rôle important dans la transmission des connaissances. A l'avenir, elle pourra continuer à élaborer des bases importantes pour les services de vulgarisation cantonaux, ainsi que faciliter l'accès aux connaissances et les diffuser. Elle aide de manière décisive l'agriculture à faire face à de nouveaux défis. »

**Conrad Briguet**, Directeur de Changins Haute école de viticulture et œnologie



« Changins est membre d'AGRIDEA depuis plus de dix ans. Les connaissances que Changins apporte à la réalisation des fiches techniques distribuées aux viticultrices et viticulteurs et aux personnes du terrain, ainsi que les cours dispensés par les collaboratrices et collaborateurs d'AGRIDEA à nos étudiantes et étudiants illustrent parfaitement l'enrichissement mutuel que peuvent s'apporter le monde de la formation et celui de la vulgarisation. J'apprécie tout particulièrement la mission d'enquête et calcul des coûts de production en viticulture et des frais de vinification. »

# Membres

Membres	
43	Organisations et institutions agricoles ou actives dans l'espace rural
27	Cantons et Principauté du Liechtenstein
11	Autres membres collectifs

Les cantons et la Principauté du Liechtenstein, ainsi que	
AGORA, Association des groupements et organisations romands de l'agriculture	OGG, Oekonomische und gemeinnützige Gesellschaft des Kt. Bern
AgriGenève	OIC, Organisme intercantonal de certification
Agrofutura AG	Otto Hauenstein Semences SA
ALB-CH, Association suisse pour la construction agricole	Prolait, Fédération laitière
ALIS, Association des ingénieurs agronomes, forestiers et alimentaires suisses	Prométerre
Amrein Futtermühle AG	PSL, Fédération des Producteurs Suisses de Lait
ASEP, Association suisse des professionnels de l'environnement	SAB, Groupement suisse pour les régions de montagne
ASETA, Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture	SAV, Société suisse d'économie alpestre
ASIAT, Association suisse des ingénieurs agronomes et des ingénieurs en technologie alimentaire	Schaffhauser Bauernverband
ASJR, Association suisse des jeunesses rurales	SEMAG, Saat- und Pflanzgut AG
ASMA, Association suisse de la machine agricole	Solothurnischer Bauernverband
ASS, Association suisse des sélectionneurs	SPAA, Service de prévention des accidents dans l'agriculture
Association suisse pour les AOP-IGP	St. Galler Bauernverband
ASSR, Association Suisse pour la Santé des Ruminants	SUISAG, AG für Dienstleistungen in der Schweineproduktion
Banque cantonale vaudoise	Suisseporcs
Bio Suisse	SVIL, Association suisse pour l'industrie et l'agriculture
Büchel Klaus	Swisssem, Association suisse des producteurs de semences
Bündner Bauernverband	SwissTabac
CNAV, Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture	UMS, Union maraîchère suisse
Ecole d'ingénieurs de Changins	Unione Contadini Ticinesi
Energie-bois Suisse	USP, Union suisse des paysans
Fédération des viticulteurs de Suisse italienne	USPF, Union suisse des paysannes et des femmes rurales
Fédération suisse des vignerons	Vache mère Suisse
Fenaco	Verband Thurgauer Landwirtschaft
fidagri, Association fiduciaire agricole suisse	Vitiswiss
Forum la Vulg Suisse	Vitival
FUS, Fruit-Union Suisse	Zürcher Bauernverband
Luzerner Bäuerinnen- und Bauernverband	

# AGRIDEA en quelques chiffres

Le contrat d'aide financière conclu entre AGRIDEA et l'OFAG pour la période 2014–2017 prévoyait cinq objectifs de prestations. Ci-dessous se trouvent quelques indicateurs des prestations fournies dans le cadre du mandat de base (1 à 5) et des mandats externes ou mixtes (6).

## 1 Acquisition de connaissances de base et développement de méthode

	2015	2016	2017	Commentaire 2017
Nombre de méthodes et de données de base terminées	9	4	15	<b>Par exemple</b> Barto : saisie centralisée, érosion : élaboration d'un outil d'application de la loi, révision des lignes directrices du Programme Ressources, « Neue REB entwickeln, AG Stall und Ammoniak leiten », concept « abeilles sauvages », méthode d'évaluation des impacts des produits AOP-IGP, grille d'analyse de participation des citoyens/ consommateurs à un processus de décision agroalimentaire
Nombre de méthodes et de données de base en cours de développement	14	30	44	<b>Par exemple</b> Augmentation de valeur ajoutée des produits issus des zones de promotion de la biodiversité, test de mesures pilotes pour une meilleure intégration des femmes dans les organisations agricoles, réduction des antibiotiques dans la santé animale, cartes de filières nationales, outils d'accompagnement pour le développement d'idées innovantes.
Nombre de jours investis pour le développement et l'actualisation de méthodes	2153	2447	2310	1509 jours dans le cadre du mandat de base 801 jours dans le cadre de projets externes ou mixtes
Nombre de projets et domaines thématiques impliquant un développement et/ou une actualisation de méthodes	204	184	182	Dans le cadre du mandat de base: 111 Pour les projets externes et/ou mixtes : 71

## 2 Initiation professionnelle, qualification et formation continue des vulgarisatrices et vulgarisateurs

	2015	2016	2017	Commentaire 2017
Nombre de cours donnés	99	93	97	62 gérés à Lindau, 35 gérés à Lausanne
Nombre de participant-e-s	3048	2527	2814	Pour un total de 3618 jours-participants
Satisfaction moyenne	93,1%	92,7%	93,4%	Nombre de personnes satisfaites ou très satisfaites des cours suivis

## 3 Information, documentation, moyens auxiliaires et informatique

	2015	2016	2017	Commentaire 2017
Nombre de publications proposées à la vente	426	447	551	<b>Nombre de visites sur les sites Internet</b> En cumulant : AGRIDEA (149 197), PAG (1559*), SOLINSA (879), FOCUS AP-PA (10 744*), Protection des troupeaux (41 682), OQE (7701*), CPT-CH (1240), AGRI-ECODRIVE (488) et Support Obst-Arbo (53)
Nombre de logiciels proposés à la vente	146	147	146	
Nombre d'abonnements disponibles	33	32	32	
Nombre de mises à jour réalisées	80	65	108	
Nombre de publications vendues	108 492	75 373	87 477	
Nombre de logiciels et licences vendues	30 278	30 421	28 352	
Nombre de visites sur les sites Internet	450 072	483 076	213 543	

\* La grande baisse en 2017 est due à un changement de l'outil d'analyse. Ce dernier ne comptabilise pas les visites virtuelles (robots).

#### 4 Soutien direct dans la vulgarisation, la formation professionnelle, le développement d'organisations et de groupes

	2015	2016	2017	Commentaire 2017
Jours de travail investis pour le soutien à la vulgarisation et la formation professionnelle*	993	878	828	Dont 705 dans le cadre du mandat de base et 123 dans le cadre de projets mixtes ou externes

\* A raison de 8h24 par jour

#### 5 Plateformes et réseaux

	2015	2016	2017	Commentaire 2017
Nombre de plateformes et réseaux dans lesquelles AGRIDEA est impliquée (modère ou participe)	188	197	191	Internationales: 18 Nationales: 126 Régionales: 47

#### 6 Mandats externes

	2015	2016	2017	Commentaire 2017
Nombre de mandats externes	224	177	169	
Nombre de jours investis pour les mandats externes	5150	4917	4052	Dont 128 jours pour des mandats supplémentaires au mandat de base

### Impressum

Edition	AGRIDEA • Jordils 1 • CP 1080 • 1001 Lausanne T +41 (0)21 619 44 00 • F +41 (0)21 617 02 61 contact@agridea.ch • www.agridea.ch
Auteur-e-s	Collaboratrices et collaborateurs d'AGRIDEA
Rédaction	Franziska Schawalder (Responsable), Pierre Moretti, AGRIDEA
Traduction	Collaboratrices et collaborateurs d'AGRIDEA et Trait d'Union
Photos	Markus Bühler: pages 2, 5, 7, 16, 21 (Esther Gassler); Claire Asfeld: page 8; Michael Knipfer: page 11; Bettina Koster-Marbot: page 12; Dominique Dietiker: page 15; Adrian Moser: pages 1, 19; Franziska Schawalder: page 20 (Michel Fischler); Jean Christoph Mezenen: page 20 (Magali Estève); MAD: page 20 (Niels Rump), page 21 (Anton Stöckli und Stéphane Teuscher), page 22 (Andreas Rüscher, Thomas Egger, Conrad Briguet)
Mise en page	Rita Konrad, AGRIDEA
Impression	AGRIDEA
Art. No	1039 © AGRIDEA, mai 2018 ISO 9001 • ISO 29990 • IQNet

# Organigramme AGRIDEA au 31.12.2017

<b>Direction</b>
Directeur: Ulrich Ryser Directrice suppléante: Sylvie Aubert Brühlmann
<b>Groupe de direction</b>
Sylvie Aubert Brühlmann, Philippe Droz, Hermine Hascher, Patrick Hugentobler, Ulrich Ryser

<b>Services internes</b> 1 CD: Patrick Hugentobler CDs: Esther Weiss	<b>Formation et Information</b> 2 CD: Sylvie Aubert Brühlmann CDs: vacant	<b>Entreprise et Famille</b> 3 CD: Hermine Hascher CDs: Jean-Luc Martrou	<b>Production agricole et Environnement</b> 4 CD: Philippe Droz CDs: vacant	<b>Développement rural, Filières, International</b> 5 CD: vacant CDs: vacant
<b>Personnel, Finances, Communication</b> 110 CG: Esther Weiss CGs: Sacha Pavlovic  Azra Abidovic Camille Bochet Kerstin Mager Bettina Perroud Franziska Schawalder Jocelyne Schneider Denise Steck	<b>Formation, Vulgarisation</b> 210 CG: Niels Rump CGs: Daniela Meyer  Marie-Eve Cardinal Tamara Escher Olivia Hartmann Jacqueline Meier Annette Schmidt Marc Vuilleumier	<b>Exploitation, Famille, Diversification</b> 310 CG: Hermine Hascher CGs: Jean-Luc Martrou  Gregor Albisser Claire Asfeld Marlis Ammann Claude Gally Benoît-Denis Gascard Nadine Guéniat Christian Guler Susanna Hauser Simone Hunziker Janika Lutz Hansruedi Schoch Patrizia Schwegler Ueli Straub	<b>Production végétale</b> 410 CG: Irene Weyermann CGs: Jean-François Vonnez  Michel Amaudruz Bruno Arnold Dominique Dietiker Jacques Dugon Johannes Hanhart Mareike Jäger Thomas Morisod Martina Rösch Josy Tamarcaz	<b>Développement rural</b> 510 CG: Daniel Mettler CGs: Nicolas Bezençon  Pier Francesco Alberto Félix Hahn Daniela Hilfiker Marc Gilgen Camille Kroug Riccarda Lüthi François Meyer Ruth Moser Emiliano Nucera Andreas Schiess Sara Widmer
	<b>Technologies de l'information</b> 230 CG: Urs Jacober CGs: Jean Christoph Mezenen  Raphaël Althaus Marc-André Bucher Dante Carint Thierry Cattel Jean-Christophe Chatelain Nicolas Destrez Dagmar Feierabend Frédéric Monnier Pierre Moretti Raymond Mortagui Robert Stricker Lionel Théry	<b>Centre de services, Edition</b> 240 CG: Silvia Labhart CGs: Lila Bonhomme  Said Bergui Diego Bernard Pauline Blaser Edy Bridy Kim Brugger Marianne Brunner Arjeta Bytyqi Nicole Champion Michel Gavillet Caroline Kälin Michael Knipfer Rita Konrad Eric Kuhnt Tim Kuhnt Monika Müller Patricia Perfetti Michelina Schenk Mevlon Selmonaj Kim Jessica Stangl Nadja Stump Vera Susic	<b>Production animale</b> 420 CG: Marc Boessinger CGs: Pascal Python  Lauriane Dani Sabina Graf Fabienne Gresset Regula Mengelt Franz Sutter	<b>Marchés, Coopération internationale</b> 530 GL: Sophie Reviron CGs: Angela Deppeler  Alfred Bänninger Peter Bucher Filippo Buzzini Natalie Ernst Magali Estève Astrid Gerz Karim Hussein Thierry Pleines Lorenz Schwarz Corinne Sprecher
		<b>Environnement, Paysage</b> 430 CG: Myriam Charollais CGs: Corinne Zurbrügg  Regula Benz Michel Fischler Bettina Koster-Marbot Johanna Schoop Barbara Weiss		

**Abréviations**

CD = Chef-fe de département  
 CDs = Chef-fe de département suppléant-e  
 CG = Chef-fe de groupe  
 CGs = Chef-fe de groupe suppléant-e

	2015	2016	2017
Nombre d'unités de travail	117,65	108,87	104,35
Nombre de collaborateur-trice-s	144	136	131
Dont femmes	71	70	67
Participation des femmes dans la direction	50%	50%	40%
Moyenne d'âge (ans)	42,83	44,15	44,50
Nombre d'apprenti-e-s	3	3	2
Nombre de stagiaires	10	4	5